

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L' Abeille.

13ème Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur.”

13ème Année.

VOL. XIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 9 OCTOBRE, 1879.

No. 4.

Confidence à Dieu.

Respectueusement dédié à M. Cy. Legaré.

“ La confession, c'est l'amitié élevée à l'état de sacrement.”

Un pèlerin du ciel, tourmenté par le doute,
Le front dans ses deux mains pleure au bord de la route :
Car il a tout perdu, — son guide et son bâton !
“ Douze ans de nuit, douze ans ! Au fond de ma pauvre âme,
Ne verrai-je jamais rayonner une flamme ?
Et sera-t-il toujours nuit noire, à l'horizon ?

Vers Toi, les yeux bandés, tristement je chemine :
Pas une étoile, en haut, devant moi n'illumine
Ces sentiers de l'exil où je marche troublé
Douze ans de nuit : mon Dieu, je ne viens pas me plaindre :
Mais depuis que mes yeux ont vu le jour s'éteindre,
Sous leur épais bandeau mes yeux ont bien pleuré.

Je les lève aujourd'hui, ces yeux, vers toi, mon Père,
Ces yeux rassasiés de regarder la terre,
Ces yeux depuis douze ans noyés d'ombres et de pleurs.
Si j'ai péché, pardon ! Mais que ton cœur écoute
Les cris de ton enfant qui tombe sur la route :
Il tombe pour pleurer, non pour cueillir des fleurs.

Je ne mérite pas que ma pauvre prière,
— Qui s'échappe d'un cœur aussi froid que la pierre, —
Monte avec confiance à ce firmament bien !
C'est un “ oiseau de neige,” à la voix rude et fade :
Comment oser porter son vol blâsé, malade,
Dans ce beau ciel où tout est amour, vie et feu ?

Après avoir peut-être effleuré tant de fanges,
Comment mêler ma voix à la voix des archanges ?
Eh ! bien, mon Dieu, pitié ! Je suis un mendiant, —
Aux anges de chanter, de planer sur ton trône :
Moi je pleure, et je viens de demander l'aumône,
Que les anges moins beau, mais comme eux ton enfant !

Je suis tenté, Seigneur. Je sens dans ma poitrine,
— O douloureux mystère — une double racine :
La racine d'un saint, celle d'un scélérat !
Ma tête est pleine d'ombre, et mon cœur plein d'orages.
Je parcours le Désert, mais non comme les Mages :
Peut-être qu'une étoile, enfin, se lèvera !.....

Oh ! que ta volonté soit faite toute entière !
— Mais, donne-moi, Seigneur, “ un rayon de lumière,”
— Un rayon ! — pour marcher vers ta sainte maison !
— Douze ans de nuit ! — Fais luire, au fond de ma pauvre âme,
Si ce n'est le plein soleil, oh ! du moins quelque flamme
Qui me montre de loin quelque point d'horizon !

.

Et ce Guide prudent, ce saint, cet humble sage,
Qui m'a suivi, joyeux, dans mon pèlerinage,
Oh ! le rencontrerai-je encor, sur mon chemin ?.....
Ou bien, ce Guide aimé, — qui pour moi sur la terre
Avait ses yeux d'un ange et l'amitié d'un frère, —
Pour toujours, pour jamais m'a-t-il serré la main ?.....
186 .. “ AVEUGLE.”

Allocution

prononcée par M. l'abbé M. E. Méthot,
M. A., S. T. D., Vice-Recteur de
l'Université Laval, à l'ouverture solennelle
des cours, le 1er octobre 1879.

Après avoir distribué les diplômes et les prix du Prince de Galles et Demers, M. le Vice-Recteur prit la parole en ces termes :

“ Il ne me reste plus, MM. les élèves et les étudiants, qu'à vous adresser, au début de cette année académique, nos meilleurs souhaits, pour que la Providence veuille bien accorder à vos études et à votre travail, tous les succès que nous pouvons désirer.

“ Ceux d'entre vous qui ont déjà commencé leur cours universitaire continueront sans doute à déployer dans leurs études, le courage et les autres qualités dont ils ont fait preuve jusqu'à ce jour. Messieurs les nouveaux voudront rivaliser avec eux par leur conduite morale et religieuse, aussi bien que par leur assiduité.

“ Je viens de vous exprimer le vœu que tous les élèves et étudiants de l'Université se distinguent entre tous par leur conduite morale et religieuse.

“ Assurément, Messieurs, bien des motifs vous y engagent : votre propre intérêt bien compris, la conscience, l'honneur : mais il est un motif spécial, que je veux du moins vous indiquer.

“ Nous appartenons à une institution enrichie de tous les privilèges que peut conférer la plus haute autorité civile ; honorée, de plus, de la protection et de la faveur de la puissance ecclésiastique, et qui se fait gloire de son titre d'Université Catholique.

“ Il résulte de là pour nous tous, professeurs et élèves, de sérieux devoirs à remplir.

“ Je sais, Messieurs, que la position de l'Université Laval diffère de la position des universités catholiques, qui ont été fondées, à notre époque, dans plusieurs pays de l'ancien monde.

“ Là, en effet, il s'agissait d'élever des boulevards contre les flots de l'incrédulité, qui menacent de tout envahir ; là, il s'agissait de préserver la jeunesse studieuse de l'impiété et de la corruption ; là encore, il s'agissait d'ouvrir à la vraie science des retraites sûres, où elle pût se livrer en paix à ses recherches et à ses travaux, et d'où elle pût se préparer des armes contre son ennemie, la fausse science, aujourd'hui si orgueilleuse et si audacieuse.

“ Ici, Messieurs, la position est autre et bien meilleure. Notre population, de tout rang et de toute origine est croyante et morale.

“ Mais ce n'est pas une raison pour s'endormir et ne pas veiller. Cette population augmente rapidement et les dangers apparaissent et se multiplient.

“ Les livres et les journaux étrangers pénètrent chez nous, nous apportant trop souvent des doctrines fausses, ou bien les principes et les exemples d'une morale relâchée.

“ Il faut veiller, être sur ses gardes et se préparer.

“ Préparez-vous des armes de toutes sortes ; initiez-vous à tous les secrets de la véritable science ; faites-vous, si je puis m'exprimer ainsi, faites-vous d'avance un tempérament fort, résistant, par les habitudes de mœurs sévères, d'une vie sérieuse, régulièrement organisée, et surtout, pratiquement religieuse.

“ C'est là, Messieurs, ce que l'Université attend de vous tous : nous avons la confiance que vous saurez répondre à nos désirs.

“ Non, sans doute, vous ne trompez point : vous vous efforcerez de réaliser les espérances que fondent sur vous le Souverain Pontife, qui a enrichi cette Université de tant de privilèges et de faveurs, NN. SS. les Evêques de la Province de Québec, chargés d'exercer sur nous leur haute surveillance, et, en particulier Mgr l'Archevêque, notre Chancelier Apostolique, qui, après tant d'autres, nous donne en ce moment, en assistant à cette séance, une nouvelle marque de sa bienveillance.”

Petits problèmes.

LAUTREC A BAYARD.

Québec, 20 août.

Pour un dragueur je te trouve passablement optimiste. Tu me fais un dénombrement d'adjectifs intriguants, et tu n'as pas un mot de blâme pour les auteurs de cette nomenclature qui malgré tes efforts ne me satisfait qu'un peu. J'aimerais bien mieux apprendre un peu plus de termes dont chacun serait le signe d'une idée unique, que d'avoir le souvenir de quelques individus qui prétendent se plier à tous les besoins au risque de s'associer avec leurs contradictoires. Ainsi d'après toi, un même acte peut être moral et immoral. Une chose peut être naturelle et artificielle en même temps, un objet spirituel sera matériel. Le commandement d'un prince, par exemple, la défense de faire la pêche en tel temps, sera une loi positive à la fois et négative. Voyons, sois de bon compte : et veuille bien avouer qu'il y a du progrès à réaliser en philosophie.

Tu sembles m'accuser de mettre en doute ton habileté à passer agréablement tes vacances ; mais tu ne me dis guère

comment tu t'amuses. Et la longueur de ta réponse à mes questions suppose que je ne t'ai point dérangé dans tes amusements. Voyons dis-moi ! Comment t'y prends-tu ? Un brave homme de Ste-Anastasia me dit que l'on sait à peine si tu existes. Danser, fumer, siffler, *canoter* sont des verbes que tu ne conjuges pas. Il paraît qu'un jour tu voulus faire la chasse aux paons de M. le Curé, assez insolents pour trôner sur la sacristie, et que tu réussis à casser deux vitres à la lucarne. Une autre fois visant un rossignol dans un prunier, tu capturas trois prunes vertes dont l'une était par terre depuis plusieurs jours. Je te conseille la pêche : en attendant que le poisson morde, tu chercheras pourquoi les poissons ne parlent pas.

J'espère que tu prendras en bonne part ce qui précède. Quand on est condamné à garder le bureau tout l'été, on peut bien un peu molester les heureux promeneurs. Veuille aussi me dire, à propos de monarchie absolue, ce que les philosophes pensent du gouvernement représentatif. En employé fidèle, je me garde de critiquer la forme établie ; mais enfin, comme il passe des étrangers par ici, ce n'est pas mal de connaître le fort et le faible du régime adopté sur les bords du St-Laurent. Réponds-moi sans fiel.

LAUTREC.

L'Abaille.

" Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 9 OCTOBRE 1879.

Séance Académique.

La séance académique, qui habituellement se faisait à la fin de l'année scolaire, n'a pas eu lieu avant les vacances. Nous l'avons eu hier au soir.

Le manque de temps et d'espace nous oblige à renvoyer notre compte-rendu à la semaine prochaine.

Voici la liste des promotions académiques faites à cette séance :

Au grade d'Académicien, MM. A. Filteau, élève de Physique, A. Létourneau, A. Beaulieu et T. Blais, élèves de rhétorique.

Au grade de Candidat, MM. J. Bausset, élève de mathématiques, A. Angers M. Brophy, T. Giguère et C. Couet, élèves de rhétorique, E. Larue et C. Marcotte, élèves de seconde.

C. Roy, J. Jennings, A. Dion, A. Vaillancourt, V. Lessard et S. Maheu, élèves de troisième.

J. Gingras, A. Rémillard, L.-P. Legendre, élèves de quatrième.

Au grade d'Aspirant, MM. G. Hamel, P. O'Reilly, élèves de seconde.

J. Edge, élève de troisième.

Ant. Taschereau, P. Bédard, P. Faucher, élèves de quatrième.

N. Dorion, J. Lortie, L. Blackburn, C. Fiset, E. Audet, élèves de cinquième.

D. Brousseau, J. DeVillers, P. Larroche, P. Carbray, A. Dussault, élèves de sixième.

P. Edge, A. Bourget, P. Tardif, C. Brochu, C. Morisset, J. Picard, élèves de septième.

Nouvelles locales

On fait actuellement des réparations considérables à notre belle chapelle de la Congrégation. Les murs, le plafond et les boiseries sont peints à neuf, et l'autel a été envoyé chez un artiste pour recevoir une nouvelle dorure.

C'est à cause de ces travaux que les confessions de samedi soir et la communion de dimanche matin se sont faites à la grand'chapelle.

Elections de la Société Laval :

Président : M. A. Jodoin.

Vice-Président : M. J. Bauset.

Secrétaire : M. A. Castonguay.

Premiers.

Physique.

A. Bérubé, Mécanique et mathématiques générales.

E. Tardivel, Mathématiques générales.

Mathématiques.

N. Angers, Arithmétique.

Rhétorique.

L. Olivier, Version grecque.

Seconde.

C. Arsenault, } Version latine.

W. Savarie, } Troisième.

E. Plamondon, Vers latins.

Versification.

A. Vaillancourt, Anglais.

Quatrième.

J. Gingras, Thème latin.

S. Bernard, Thème latin et version latine.

Méthode.

N. Laflamme, Version latine.

Sixième.

E. Dorion, Thème latin.

Septième.

A. Faucher, } Exercice français.

A. Huot, } Eléments.

La. Bérubé, } Exercice français.

A. Rivard, }

Les jeux à la petite salle.

Monsieur le Rédacteur,

Depuis longtemps nous avons l'habitude de voir nos jeux solennels organisés par MM. les grands. Enfin, las d'être gouvernés par de tels tyrans, nous avons secoué nos chaînes, et nous sommes rentrés dans le domaine de la liberté. Le promoteur de cette révolution pacifique

est M. J. Chaffers ; c'est lui qui a eu l'heureuse idée de recueillir quelque argent pour payer les couronnes à décerner aux vainqueurs.

Grâce à la grande générosité des petits, de nombreuses récompenses avaient été préparées aux vainqueurs ; et, jeudi dernier, vers deux heures, les jeux commençaient. M. Chaffers, notre *Brutus*, ne dédaigna pas d'y prendre part. On lutta à la course à deux, à trois jambes et en sacs ; l'on exécuta divers sauts plus ou moins périlleux et l'on termina par une partie de balle.

M. le Préfet des Etudes, voulut bien faire la distribution des prix. Furent couronnés : MM. John Chaffers, P. Ruel, Jos. Gaumont, T. Mercier, N. Laflamme.

UN ÉLÈVE DE LA PETITE SALLE.

Société Laval.

Dimanche dernier, nous avons assisté à une nouvelle joute oratoire qui a été très-animée et fort applaudie. Le souvenir du passé, la mémoire des noms illustres et des actions glorieuses venaient encore ajouter à l'enthousiasme créé par l'habileté des orateurs.

Il s'agissait de décider un titre de supériorité. Qui l'emporterait : Wolfe ou Montcalm ? Evidemment, cet honneur ne devait pas être ravi au noble vaincu des Plaines, au preux chevalier de notre histoire ; aussi le verdict fût-il unanime à lui rendre ce titre que l'histoire lui a accordé et auquel il a tant de droits. Cependant, Mr. Miles Duff, le défenseur de Wolfe, fit ressortir avec ardeur les qualités distinctives du général anglais, et dénonça ce que des critiques reprochent à la précipitation de Montcalm. Mais tous ces obstacles furent renversés par les paroles éloquentes de M. Robert Hughes. Mr. Hughes improvise avec facilité. Ses réparties sont vives, spirituelles et pleines d'habileté.

Comme on peut le croire, nos deux confrères ont discuté dans leur langue maternelle, ce qui n'avait pas eu lieu depuis plusieurs années à notre société littéraire. Ceci montre que la société Laval est une société pour ainsi dire polyglotte. Ne faisant distinction ni d'origine ni de race, elle encourage le talent partout où il se trouve et donne coudées franches à tous les nobles efforts.

Cet exemple a encore un autre effet, celui d'encourager tous les élèves à cultiver et par devoir et par intérêt, cette langue qui est, aujourd'hui, d'une utilité capitale. Sans doute, mettons au premier rang notre belle langue française ; cultivons avec constance notre littérature, mais ne laissons pas en arrière une étude aussi importante et dont l'absence serait une vraie lacune dans nos études de collège.

A. G.

Correspondances.

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

L'«*Abeille*» dans ses deux derniers numéros donne accueil à deux correspondances au sujet du siècle auquel appartient l'année 1800. L'argumentation m'a paru dans chacune être un modèle de dialectique. Mais au point de vue de la critique, j'aimerais à examiner une des bases sur lesquelles on s'appuie, à savoir que le chiffre de l'année est le nombre ordinal. Que les actes notariés et les documents latins surtout exhibent le nombre ordinal, je l'admets. Mais désigne-t-on par là l'année *courante* ou l'année qui vient de finir, l'année *écoulée*? En latin est-ce l'adjectif *currens* ou l'adjectif *exiens* qu'il faut sous entendre? C'est l'année courante, dira-t-on. Mais comment s'en assurer? Car dans cette matière il ne faut pas oublier qu'on n'a calculé depuis l'ère chrétienne que dans le sixième siècle, et on a pu déterminer les sens suivant les avantages qu'on croyait alors. Or ce serait un grand avantage de compter dans un même siècle toutes les années qui s'énoncent avec les mêmes chiffres à part la colonne des unités et celle des centaines. Ainsi 1700, 1750 et 1799 seraient dans le même siècle et ainsi de suite en remontant. Pour le 1er siècle, avant l'an un ou premier, on aurait une certaine année des Olympiades ou depuis la captivité de Babylone, ou depuis la fondation de Rome.

Je n'ai pas le temps d'approfondir davantage. J'ajouterai qu'ayant le désir de mourir dans le 20e siècle, j'ai un petit intérêt, à ce que l'an 1900 ne compte pas dans le siècle actuel. Quant au Monsieur né en 1800, s'il tient à faire partie de deux siècles, je lui souhaite de vivre jusqu'en 1900.

ZOLLOT.

Monsieur le Rédacteur,

En réponse à la question de savoir si un homme, né le 25 Mars 1800, a vu le XVIIIème siècle ou s'il appartient au XIXème, un correspondant de l'avant dernier numéro de votre journal, prétend prouver que cet homme a vu le XVIIIème siècle.

Permettez-moi de soutenir le contraire et de vous faire voir que cet homme est bien enfant du XIXème siècle.

Je dirai d'abord, M. le Rédacteur, que j'admets volontiers les deux premières assertions de votre correspondant, mais je les considère tout aussi aptes à me servir d'argument, qu'à lui-même. Voyons d'abord son raisonnement :

« La nouvelle ère a commencé à minuit et il est huit heures du matin ; elle compte donc huit heures d'existence. » C'est parfait ! « Les huit heures, continue-t-il, appartiennent nécessairement au premier jour, le premier jour appartient au premier mois, le premier mois appartient à la première année et la première année appartient au premier siècle. » J'en conviens. Mais le correspon-

dant amène comme conséquence à tout cela qu'on arrivait à l'année cent, la dernière année de ce siècle ne fait que commencer. C'est le contraire ; l'année se termine. En touchant au 1er Janvier de l'année 100, le siècle était complètement terminé. Il est facile de s'en persuader ; remontons au commencement de la supputation des années.

La nouvelle ère a commencé à un point fixe (à minuit) et l'on ne peut dire que la première année existait avant que les 365 premiers jours fussent complètement écoulés. On était dans la première année entre le 1er et le 365ème jour, on l'avait terminée au 365ème. La première année se trouve donc entre le 1er et le 365ème jour, la deuxième année entre la 1ère et la 2ème, la 3ème entre la 2ème et la 3ème et enfin la centième entre la 99ème et la 100ème même. Tous ces chiffres se trouvent donc à compléter l'année qu'ils représentent.

Maintenant, s'il en est ainsi pour la centième année, il est clair qu'il en sera de même pour l'année 200, 300, 400 et enfin 1800. Donc la dernière seconde de l'année 1800 ou du XVIIIème siècle a sonné à minuit entre le 31 décembre et le 1er Janvier 1800. Ou, en d'autres termes, cette date marque la fin de cette même année. Donc tous ceux qui sont nés en 1800 appartiennent au XIXème siècle.

Il me semble que le problème est tout aussi bien résolu de cette manière-ci que de tout autre.

Bien à vous, M. le Rédacteur.

J. E. T.

Monsieur le Rédacteur.

Je demande la parole. Je desire prendre part à la discussion avec vos deux correspondants des derniers numéros de l'«*Abeille*», qui s'occupent à chercher le commencement et la fin d'un siècle.

« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement. »
« Et les mots pour le dire arrivent aisément. »

disait défunt Boileau ! Je crois que vos deux correspondants n'ont pas cette lucidité demandée par le poète ; les chiffres ont cependant coutume d'être plus clairs que les rimes. Dussé-je n'être pas plus heureux, je dirai mon mot.

Qu'est-ce qu'un siècle ? C'est cent ans révolus, n'est-ce pas ? ou autrement, dix fois dix ans. Tant que vous n'aurez que 99 ans, ou 99½, ou 99¾, vous n'avez pas un siècle. Il faut douze mois révolus en sus de 99 ans pour faire cent ans, ou un siècle. Le premier siècle n'a donc été fini qu'au 31 décembre de l'an 100 de l'ère chrétienne. Si l'an 100 eût été la première année du deuxième siècle, on ne pourrait plus dire que dix fois dix font cent, mais que neuf fois dix, plus neuf, font cent ; ce qui serait absurde !

Ce qui est vrai pour le premier siècle, l'est pour le dix-huitième. Tant qu'il n'y a pas eu douze mois révolus après 1799, le dix-huitième siècle n'était pas fini. Ces 12 mois révolus après 1799 complétaient l'année 1800, ou le 181ème. Donc le 181ème n'a été fini qu'à minuit

le 31 décembre 1800. Et le 191ème siècle n'a pu commencer qu'avec le premier janvier 1801.

C'est donc à tort que les vieillards, qui sont nés en janvier 1800, disent qu'ils sont nés avec le siècle. Ils sont d'un autre siècle ; et ceux, nés le premier janvier 1801, sont nés avec le siècle.

C'EST CELA.

Vous dites, M. C'EST CELA, que « tant qu'il n'y a pas eu douze mois révolus » après 1799 le dix-huitième siècle n'était pas fini. Ces 12 mois révolus après 1799 complétaient l'année 1800, ou le 181ème siècle. Mais est-ce que, les 12 mois étant écoulés entre 1799 et 1800, on n'a pas dû dire 1800, juste au moment où le 191ème siècle commençait ? Le mois de mars 1800 se trouverait ainsi dans le 191ème siècle.

EST-CE CELA ?

Le téléphone à l'île d'Orléans.

On a beaucoup parlé du caractère naïf et simple des bons habitants de l'île d'Orléans. Voici un fait qui, s'il devient public, pourra peut-être changer les opinions.

Tout dernièrement, deux insulaires montent à Québec, entrent chez un fabricant de téléphones. — Monsieur, nous voudrions entendre le téléphone. — Très-bien, approchez et prêtez l'oreille.....

— Ah ! mais j'entends fort bien. Tiens, Joseph, viens écouter, tu vas voir comme c'est beau..... — Ciel ! Je n'ai jamais vu ni entendu chose pareille : converser presque tout bas avec une personne qui se trouve à plus d'un mille de distance ! Que c'est beau ! Si nous en avions un comme cela, chez nous ? — C'est bien simple, achetons-le. — Aussitôt dit, aussitôt fait. Le soir, nos deux individus retournent à leur demeure : compagnie du téléphone.

La pensée de ce singulier instrument les préoccupe tellement qu'ils n'en dorment ni l'un ni l'autre. Le lendemain de grand matin, rien de plus pressé que de se mettre en voie de poser cette belle machine entre deux habitations distantes d'environ quatre arpents seulement. Nos deux physiciens font main basse sur toutes les bouteilles qu'ils rencontrent afin d'en utiliser les goulots pour isoler leur fil conducteur ; ils font tant qu'ils croient enfin avoir satisfait à toutes les exigences de la science. A cinq heures P. M., et sous le poids d'une anxiété terrible, on tente un premier essai. — Monsieur C....., m'entends-tu ? — Je prête l'oreille, tu peux parler. — Comprends-tu ? — Vas-tu parler, saperlotte, je n'entends rien. — Le téléphone reste muet, et l'enthousiasme de diminuer rapidement. On commence à croire à une blague. On voue le téléphone à tous les dieux infernaux. Cependant, en hommes

de science, on reprend courage, on visite de nouveau le fil dans tous ses circuits, on répare un mauvais contact ; puis, nouvelle tentative. On remarque un progrès, car on entend quelque chose. Le téléphone alla ainsi pendant toute une semaine du bien au mieux jusqu'à *plus-que-parfait*.

La nouvelle se répand de bouche en bouche ; on arrive de tous côtés, on écoute, on s'étonne, on admire. Cette merveille du XIX^{ème} siècle, sous les différents noms de *tléscophone*, *téléphone*, voire même de *tlégraphle*, devient le sujet des entretiens journaliers. En définitive, le téléphone était réellement et juridiquement patronisé à St-P....., et fort bien vu de tous les habitants.

Je connais sur ce sujet maintes localités qui sont moins avancées dans la voie du progrès que ne le sont les insulaires Orléanais. Combien de paroisses n'ont pas encore vu le téléphone ! Cependant aujourd'hui, nos bons habitants de l'île sont aussi familiers avec cette grande merveille qu'avec le *fromage raffiné*.

UN SORCIER.

L'enseignement Congréganiste secondaire.

On lit dans les *Annales de la Congrégation des Sacrés-Cœurs* les renseignements suivants qui nous paraissent devoir offrir un grand intérêt à nos lecteurs.

"L'enseignement est le terrain sur lequel le combat est le plus opiniâtre : les ennemis de l'Eglise voudraient entraver l'action salutaire qu'elle exerce sur les âmes par la diffusion de la vérité. Ils l'accusent d'empiéter, lors même qu'elle n'use que d'une liberté restreinte. Mais souvent leur animosité arrache de leur bouche des aveux bien propres à relever notre courage. De ce nombre est une statistique dont voici le résumé.

"Déjà, en 1868, disent-ils, le ministre de l'instruction publique constatait que, l'enseignement laïque était allé perdant constamment du terrain, tandis que l'enseignement congréganiste en gagnait. C'est bien autre chose aujourd'hui. En 1865, il existait en France 657 établissements laïques libres ; en 1876, seulement 494. En 1865, il existait 278 établissements congréganistes libres ; en 1876, il en existait 369. Conclusion : les laïques ont perdu 163 établissements, les congréganistes en ont gagné 31.

"Mais pour mieux apprécier le terrain que nous avons gagné, c'est le nombre relatif des élèves qu'il faut surtout connaître. Or, voici les chiffres qui nous sont fournis à ce sujet :

"En 1865, les établissements laïques comptaient 43,000 élèves, en 1876,

seulement 31,249. Au contraire, les établissements ecclésiastiques, en 1865, en avaient seulement 31,897 ; et, en 1876, ils en avaient 46,819. Conclusion : les établissements laïques ont perdu 11,760 élèves ; les établissements ecclésiastiques en ont gagné 11,919.

"En résumé, le nombre des élèves instruits par l'enseignement libre est à peu près le même en 1876 qu'en 1865 ; seulement, les institutions laïques instruisent 12,000 élèves de moins, et les institutions congréganistes 12,000 élèves de plus.

"Voulez-vous savoir maintenant combien de pensionnats congréganistes se sont ouverts depuis 1865, et quelle est dans cet accroissement la part de chaque congrégation ? Voici la liste : établissements de jésuites, 13 ; de maristes, 7 ; de lazaristes, 2 ; d'ordres divers, 24 ; total, 46 pensionnats."

"Ainsi parlent nos ennemis ; et ils n'ont pas tout énuméré, car, à l'heure présente, nous savons que les Eudistes se préparent à ouvrir un nouveau pensionnat à Versailles même, et les Pères du Saint-Esprit dans la Seine-Inférieure.

"Quelle conclusion déduisent-ils de leur étude ?

"Que l'enseignement congréganiste vaut mieux que l'enseignement laïque, puisque c'est vers lui que se tourne la confiance des parents ? Nullement, mais qu'il faut mettre un terme à ce qu'ils appellent les empiètements du clergé. Et la liberté des parents ? La liberté, c'est un mot pour arriver à la domination ; quand on est maître, on l'arrache à ses adversaires.

"Catholiques, nous sommes donc avertis du sort qui nous attend ; on nous arrachera, si l'on peut, la liberté d'enseigner à tous les degrés, parce qu'on ne veut plus de Dieu ni de son Fils Jésus. A nous de redoubler d'efforts et de prières pour conjurer le mal qui menace l'âme de nos enfants et qui consommerait la ruine de la France. Cœur de Jésus, ne souffrez pas qu'on empêche les petits enfants de s'approcher de vous. *Sinite parvulos ad me venire.*"

Vieux papiers.

J'eus la bonne fortune de mettre la main l'autre jour sur un grand nombre de manuscrits de M. Holmes, ancien préfet des Etudes au Petit Séminaire. Rien de plus intéressant que de parcourir ces pages où se trouve partout la marque d'un esprit puissant et d'un travail infatigable. Les anciens se rappellent encore ces célèbres joutes oratoires dans lesquelles l'illustre abbé faisait discuter, au moyen d'arguments et de développements dus à sa plume, quelques-unes des grandes questions vitales

pour notre pays, v. g. la protection et le libre-échange ; la prépondérance à donner en Canada au commerce, aux arts ou à l'agriculture. Il n'est pas impossible que nous y revenions plus tard. En attendant je communiquerai aux lecteurs de l'*Abeille* quelques notes trouvées sur une feuille volante et qui probablement étaient le texte d'une partie de discours. Au moment où l'on s'occupe tant de colonisation et d'agriculture, on aimerait peut-être à connaître les reproches que M. Holmes croyait pouvoir adresser à la manière de cultiver des canadiens de son temps.

"Défauts de l'agriculture canadienne. Demander toujours les mêmes récoltes aux mêmes terres.

Négliger les engrais.
Cultiver une trop grande étendue.
Ne pas faire assez de labours... ne pas varier ces labours de profondeur.
Mal égoutter les champs.
Ne pas relever assez souvent les pages.

Ne pas assez herser.
Ne pas assez semer de légumes surtout de patates.

Ne pas assez nettoyer et surtout ne pas assez choisir les semences ; ne pas les renouveler.

Ne pas enlever les mauvaises herbes.
Détruire les terres neuves par le feu.
Bâtisses trop étroites pour loger les animaux et pas assez propres.

Tenir les animaux trop chaudement.
Mal rouir le lin et le chanvre.
Ne pas mettre le grain en quintaux.
Ne pas faire les choses à temps.
Suivre trop de mauvaises routines.
Mal faire le beurre....."

Il est probable qu'un observateur trouverait encore dans l'agriculture canadienne plusieurs de ces défauts qui signalait M. Holmes il y a plus d'une trentaine d'années.

X. Y. Z.

Conditions de ce Journal.

L'*Abeille* paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.

Toute lettre d'abonnement, correspondance, etc., doit être adressée à M. E. Verret, Petit Séminaire de Québec, agent général de l'*Abeille*.

Agents : à la petite salle, M. T. Mercier, chez les externes, M.M. E. Lamontagne et E. Genest, à Nicolet, M. F. Cormier, à Ste. Thérèse, M. T. Lord, à Rimouski, M. A. Gagnon.